



Place au Vélo à Saint-Maur

Association Loi 1901

39, rue BARATTE CHOLET 94100 SAINT-MAUR

RAPPORT MORAL Assemblée générale du 22 octobre 2009

Le bureau de l'association est composé de 5 (cinq) membres :

Président :	R. PRISO
Vice-présidente	V. BONNEAU-HIEGEL
Secrétaire :	V. SADOT
Vice-secrétaires :	E. PIERRON A. DEVIDAS
Trésorier :	I. LOUCHARD
Vice-Trésorier	P. LEDUC

Le Conseil d'Administration compte 15 (quinze) membres.

Les administrateurs sont renouvelés annuellement par moitié, la première année par tirage au sort de la moitié renouvelable (art 11 du statut). Il nous faudra renouveler le CA qui lui-même procédera à l'élection du nouveau bureau. Il faut rappeler que les membres sortants sont rééligibles.

Les adhérents : Il y a à ce jour 110 (cent dix) membres cotisants, 18 de mieux qu'en 2008, et un peu plus de 150 sympathisants régulièrement informés par mail via le Google groups mise à leur disposition. Quelques courriers papiers envoyés, notamment pour la convocation à l'AG et l'envoi du rapport moral et financier, ainsi que le tract pour la Convergence 2009 (balade de 2000 cyclistes vers Paris) et la réouverture du Passage du Moulin Bateau (Port de Bonneuil, voir ci-dessous)

LES ACTIONS 2008-2009.

Il faut rappeler rapidement les objectifs que nous nous sommes fixés l'année dernière :

- Garder toute notre indépendance, nous inviter dans la campagne pour les municipales en proposant à chaque candidat de répondre à une liste de questions et de préciser leurs engagements pour l'instauration d'une politique du vélo. Le but était d'être présent après les élections et d'obtenir un statut d'interlocuteur incontournable sur le sujet du vélo à Saint-Maur. -> **Objectif atteint**
- Ne pas rester dans la seule discussion des aménagements cyclables qui dépendent du bon vouloir des élus municipaux, bien que ces aménagements fassent parties de la loi sur l'air (art 20 du 30/12/1996). -> **Objectif atteint**
- Elaborer un cahier de charges de nos actions. -> **Non réalisé de manière formelle.** Nous nous basons sur les recommandations du Certu (Le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) et les réalisations de communes françaises.
- Faire vivre l'association par des actions concrètes qui participeront à une vraie promotion du vélo au quotidien -> **Objectif atteint.**
- Participer avec la Fubicy aux actions de gravage gratuites dans les collèges et lycées. -> **Non réalisé.**
- Supprimer les groupes de travail qui sont difficiles à faire fonctionner du fait du faible nombre de participants et les remplacer par un calendrier précis de réunions à l'année. Celles-ci seront publiques et les dossiers à aborder seront adressés à chaque membre par le biais de Google group avant chaque réunion. -> **Objectif atteint mais envoi des dossiers au CA uniquement.**
- Etudier le rattachement à une fédération importante (ex MDB ou FUBICY). -> **Objectif atteint (Fédération française des usagers de la bicyclette).**
- Prendre contact avec le conseil général et la RATP. -> **Objectif atteint pour le Conseil général** (plusieurs réunions dans l'année avec "M.vélo" M. Campana, M. Davisse, et/ou M. Favier). Participation de PVSM au comité Circulation Douces de la Région également (juin 2009)

Place au Vélo à Saint-Maur

Association Loi 1901

39, rue BARATTE CHOLET 94100 SAINT-MAUR

D'une manière générale, nous avons maintenu le cap dans les objectifs qui étaient fixés.

A- Notre indépendance :

Est préservée et nos débats se concentrent sur nos objectifs fondamentaux.

B- L'augmentation du nombre d'adhérents :

Nous sommes passés de 82 adhérents cotisants à 110 cotisants. Nous devons continuer activement à mobiliser les saint-mauriens dans ce sens car ces chiffres prouvent que notre action est plutôt positive, d'autre part notre nombre fait poids par rapport à la Mairie

Cette croissance s'explique par :

- Les animations comme le gravage de vélos lors fêtes saint-mauriennes.
- La vélo-école (apprendre à des adultes à faire du vélo ou aux inquiets à se remettre en selle et appréhender le vélo en ville par des balades pour maîtriser quelques dangers : portières, angles morts etc..).
- Les réparations des vélos pour les adhérents (dernier atelier vélo associatif en novembre 2008).
- Nos propositions pour les vélos et les piétons, qui semblent rencontrer un écho favorable.

C- Le renforcement du bureau :

Le bureau est passé de 5 à 7 membres. Le C.A. quant à lui comprend 15 membres.

D- Notre action sur le terrain

- 2 balades à vélo seulement cette année :
 - Mini-Convergence des Bordes en mars 2009 <http://mdb94.org/spip.php?article497> le 15 mars, l'occasion de faire connaître le projet des Bordes qui comprend essentiellement 3 volets : la gestion de jardins collectifs ou semi individuels, le projet d'installation sur place de maraîcher(s) bio pour fournir une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les "jardins du cœur" pour fournir les restos du cœur.
 - La Convergence en juin, balade familiale, 2000 cyclistes vers Paris dont environ 60 saint-mauriens <http://mdb94.org/spip.php?article502>
- Annonce par mail des balades voisines (PVCréteil au départ de Créteil Eglise, etc...)
- Des actions organisées :
 - Visite des Quais de la Pie et photos par des membres actifs début février 2009, pour confronter les propositions écrites de la Mairie à l'existant sur le terrain.
 - Courrier au Maire, à l'adjoint à l'Urbanisme, l'adjointe au Développement durable, au conseiller chargé de la circulation et aux services techniques quant aux nouveaux sens uniques créé à Adamville en février 2009 inexplicablement SANS Double sens cyclable, courrier resté SANS réponse ni orale ni écrite au 1er octobre 2009 http://mdb94.org/IMG/pdf/Courrier_Sens_Uniques_Adamville.pdf
 - Rencontres avec la Mairie Mme Juan et M. Plagne (Voir ci-dessous "résultats obtenus").
 - Nous n'avons pas été spontanément conviés à l'Observatoire de la sécurité routière que la Mairie a créé en 2009, nous avons fait un courrier pour demander d'y siéger aux côtés des représentants de l'Education Nationale, des parents d'élèves, des forces de l'ordre etc... Nous pensons y avoir notre mot à dire pour défendre l'intérêt des cyclistes et des piétons, ainsi que l'intérêt général et une meilleure sécurité routière pour tous.
 - Manifestation au Pont de Créteil le 4 avril 2009 : 110 cyclistes venus de St-Maur, de Créteil et d'ailleurs demandent un aménagement cyclable sur le Pont, la N186 et autour. La manifestation entraîne 2 articles dans Le Parisien. Nous demandons également un jalonnement cyclable, des Double Sens Cyclables (anciens «contre sens cyclables » ; et zones 30 et la réalisation de toutes nos propositions d'aménagements cyclables proposées depuis des années <http://mdb94.org/spip.php?article498>
 - Voir le bilan en bas de page l'association Place au vélo à Saint Maur a procédé samedi 7 mars 2009 avec le concours de la Fcpe, de la Peep et de l'équipe éducative devant le Collège "Le Parc" à un contrôle technique des vélos des élèves. Les collégiens étaient invités à laisser leur vélo entre les mains des bénévoles de l'association le temps de leur cours le samedi matin. Une information de l'Action-Prévention Sécurité a été distribuée en direction des familles <http://mdb94.org/spip.php?article500>
 - Pot offert par la Mairie au départ de la Convergence en juin 2009.
 - 3 Occasions de Gravage de vélos et conseils contre le vol : lors du Dimanche Vert (avril), à la journée des associations, et lors de la Foire aux trouvailles (septembre 2009).
 - La municipalité nous a confié la surveillance du parking à vélo lors de ces trois événements, ce qui nous a permis une bonne visibilité mais demande aussi des forces vives pour aider.

Place au Vélo à Saint-Maur

Association Loi 1901

39, rue BARATTE CHOLET 94100 SAINT-MAUR

- Atelier Réparations vélo pour les adhérents, non reconduit faute de bénévoles et de temps disponible.
- Vélo-école : 50 adultes ont appris à faire du vélo et/ou à rouler en ville. Une solution est à l'étude avec l'adjointe aux associations pour stocker la vingtaine de vélo dans un local associatif et non chez un des fondateurs de la vélo-école. <http://mdb94.org/spip.php?article416>
- Tenue d'un site internet à jour <http://mdb94.org/> et formations informatiques pour les membres actifs.
- Participation à la Fête des solidarités (décembre 2008) à Saint Maur pour promouvoir la vélo-école.
- Nos réunions mensuelles à la Maison du combattant. A noter : elles ont lieu désormais le 3ème mercredi du mois, à partir de 20h30.

E- Contact avec les autorités :

- Résultats obtenus : un certain dialogue. Nous proposons très régulièrement notre expérience en réunion : propositions de jalonnements cyclables saint-mauriens, parkings ne favorisant pas le voilage des roues ou le vol, aménagements de voirie modérateurs de vitesse, etc....
- Concrètement : en tout et pour tout des arceaux vélos (positif) non couverts (négatifs) au RER Parc St-Maur. Une de nos propositions a été retenue pour le Quai de la Pie (plateau surélevé à l'angle avec la Rue Bayon), tout le reste a été rejeté. C'est globalement peu par rapport à l'énergie dépensée. La plupart de nos propositions sont rejetées, certaines même sans être étudiées (proposition orale en réunion de P. Quest au printemps 2009 de voie verte le long du RER entre la gare de St-Maur Créteil et le lycée Berthelot, sur une emprise fermée au public).
- Face aux recommandations officielles du Certu, on nous a parfois opposé des raisons "esthétiques" (!) pour ne pas réaliser un aménagement cyclable (parking). Nous espérons plus de rupture avec l'ancienne municipalité.
 - Plus positif : la visite technique du Samedi 23 mai 2009. Place au Vélo à Saint Maur a organisé une visite technique à vélo pour montrer des exemples d'aménagements de voirie aux membres du Conseil municipal et aux services techniques, en présence de Mme Juan, à vélo (adjointe déléguée au développement durable, à l'écologie et à l'environnement). Espérons que la prochaine visite technique à vélo attire plus d'élus et les services techniques pour discuter sur le terrain. Le compte rendu en image reste disponible, les photos et le descriptif précis sur http://mdb94.org/IMG/pdf/CR_Visite_Technique_23_mai_2009.pdf
Compte rendu envoyé à tous els élus st-mauriens et aux services techniques
- La ville semble vouloir accorder un certain crédit à notre association ne serait-ce que dans le discours. Nous maintenons notre vigilance dans ce domaine.
- Rencontre avec le directeur du Port de Bonneuil, qui a débouché sur des aménagements au niveau du port et la réouverture du Moulin Bateau <http://mdb94.org/spip.php?article501>

C'est une de nos premières victoires, et palpable. La collectivité doit cette réouverture à PVSt-Maur et PVSucy (3 réunions et une visite technique). Les piétons et vélos peuvent remercier le Port de Bonneuil, la Mairie de Sucy et le Département (itinéraire cyclable prioritaire au SDIC : rive gauche de la Marne). L'inauguration officielle a eu lieu le 13 mai 2009 en présence du directeur du Port de Bonneuil et de Mme le maire de Sucy ; Mme Juan était présente (Voir l'article du Parisien). Espérons que cet aménagement sera entretenu, enfin jalonné et relié plus convenablement à St-Maur.

- Des contacts informels ont eu lieu au gré des rencontres notamment lors des stands mais les résultats tardent à venir. Nous devons encore œuvrer à la prise de conscience que la nécessité de partager la voirie ne peut se faire avec les vélos et les piétons qu'à la faveur d'un apaisement des vitesses, par des aménagements idoines (Double Sens Cyclable, zones 30, zones de rencontre, jalonnement cyclable : fléchage adapté, mais aussi par des parkings vélos adéquats, pourquoi pas des Vélos en Libre Service, ainsi que par une communication en faveur des modes "actifs" (vélo et marche), dont on sait quels bénéfices attendre, ne serait-ce qu'en terme de santé pour leurs pratiquants, ainsi qu'en terme de cadre de vie pour l'ensemble de la ville (silencieux, favorisant un apaisement des vitesses, etc..) En l'absence d'un PLU à St-maur, un Agenda 21 serait peut-être un des moyens d'y parvenir. La nouvelle équipe municipale semble s'intéresser enfin au vélo, ce pourquoi elle réunit régulièrement les associations.

Place au Vélo à Saint-Maur

Association Loi 1901

39, rue BARATTE CHOLET 94100 SAINT-MAUR

CONCLUSION : Les engagements du candidat à la magistrature municipale qui est devenu depuis Maire ne sont pas encore conformes à la réalité comme toute promesse d'ailleurs.

Il semble cependant qu'une conjonction de facteurs motive le Maire à manifester plus d'intérêt à la question du vélo : croissance de la pratique du vélo dans la commune et diffusion d'une opinion favorable au vélo comme un vrai mode de déplacement.

Il revient à l'association d'accueillir ce changement encore timide et de l'accompagner au plus près de son évolution.

PSVM reste déterminée à peser dans la politique cyclable municipale.

La municipalité semble néanmoins avoir pris acte par le discours de la croissance remarquable de la pratique du vélo dans la commune et s'ouvrir aux solutions encore timides.

Le vélo ne semble pour le moment pas assez considéré comme un moyen de locomotion urbain au même titre que l'automobile ou les deux roues motorisées.

PSVM veut être reconnue, écoutée et considérée comme force de proposition d'une vraie politique du vélo dans la ville, gage de développement durable.

LES ACTIONS 2009-2010.

Il faut :

- Garder toute notre indépendance.

- Continuer à être particulièrement attentif aux futurs aménagements de voirie, et mises en sens uniques sans DSC.

- Promouvoir la joie de rouler à vélo au quotidien, par des balades et la présentation d'itinéraires de déplacement à vélo.

- Renforcer notre force revendicatrice, continuer à travailler avec les associations du département, faire augmenter le nombre d'adhérents, et mettre en place un calendrier de nos actions pour 2010.

Puisse l'année 2009-2010 être celle des aménagements cyclables à St-Maur, et celle de la réduction des vitesses de pointe des véhicules motorisés, bref celle du partage effectif de la voirie, et d'une vraie impulsion à utiliser son vélo comme moyen de transport.